Nations Unies S/PV.6467



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6467e séance

Vendredi 14 janvier 2011, à 10 h 15

New York

Président :	M. Barbalić	(Bosnie-Herzégovine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. Dunn
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Gabon	M. Issoze-Ngondet
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2020/675)

11-20691 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2010/675)

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Mohamed Abdullahi Mohamed, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, et à S. E. M. Mohamed Abdullahi Omaar, premier Vice-Premier Ministre et Ministre somalien des affaires étrangères, et je les invite à prendre part à la présente séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Je prie le fonctionnaire du protocole de bien vouloir escorter S. E. M. Mohamed à la table du Conseil.

M. Mohamed Abdullahi Mohamed, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, j'invite également M. Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2010/675, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Mahiga.

M. Mahiga (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2010/675). Je vais axer ma déclaration sur les faits nouveaux intervenus depuis la publication du rapport. Je saisis cette occasion pour saluer la présidence bosnienne pour le mois en cours. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil de sécurité, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Portugal, l'Allemagne et la Colombie, que je félicite de leur élection.

Je tiens également à remercier le Conseil d'avoir, le 22 décembre 2010, adopté la résolution 1964 (2010), qui a approuvé la prorogation de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). En cette dernière étape de la transition, les acquis de l'Accord de Djibouti, si modestes soient-ils, demeurent la base qui permettra de faire progresser le processus de paix, et il faut absolument les consolider.

La semaine dernière, je me suis rendu à Mogadiscio, où j'ai eu des entretiens fructueux avec le Président, Cheikh Charif Cheikh Ahmed, et le Premier Ministre, Mohamed Abdullahi Mohamed, qui est parmi nous ce matin. Nous avons évoqué le projet de feuille de route pour le reste de la période de transition dans lequel le Gouvernement met l'accent sur la bonne gouvernance, le renforcement des institutions et la fourniture de services de base pour garantir sa légitimité. Ce projet de feuille de route est actuellement diffusé en vue d'être analysé et peaufiné. Nous attendons avec intérêt sa version finale.

Pour la première fois, le Parlement a adopté un budget. Un plan d'action pour les 100 premiers jours de chacun des 18 ministères a été également élaboré. Ce sont là des initiatives inédites du Gouvernement : aucun des gouvernements précédents ne l'avait jamais fait. Le nouveau Conseil des ministres se distingue également à d'autres égards. Il est réduit au minimum, et constitué de technocrates très qualifiés et expérimentés.

Lors de mon entretien avec le Président, Sheikh Sharif Sheikh Ahmad, le 4 janvier, il a réaffirmé son attachement à l'Accord de Djibouti, à la poursuite du processus de transition et à la réalisation, dans la mesure du possible, des tâches prioritaires dans les délais prévus. Tout en reconnaissant l'importance du processus constituant, le Président pense également qu'il risque de ne pas être suffisamment exhaustif et participatif à cause des problèmes d'accès et de sécurité, surtout dans le sud de la Somalie centrale. Le Président souhaite vivement obtenir la participation du Somaliland, du Puntland, d'autres zones stables et de la diaspora au processus constitutionnel de consultation.

Le Président reconnaît la nécessité de mettre fin à la transition et d'entamer des discussions ouvertes et sans exclusive avec toutes les parties prenantes, par le biais du mécanisme du Comité de haut niveau prévu dans l'Accord de Djibouti, et dans le cadre du Comité de coordination et de suivi, qui a été récemment reconstitué. Le Bureau politique des Nations Unies

pour la Somalie (UNPOS) a procédé à de vastes consultations sur la composition et les fonctions de ces mécanismes et sur les moyens d'en assurer le suivi efficace et d'apporter l'appui nécessaire au Gouvernement fédéral de transition.

Nous sommes parvenus à un consensus sur l'action du Comité de haut niveau, qui servira essentiellement d'outil de dialogue inter-somalien, avec la participation, selon les cas, de certains garants de l'Accord de Djibouti. Le Comité de coordination et de suivi, quant à lui, sera l'enceinte où se discuteront, entre le Gouvernement fédéral de transition et tous ses partenaires, la mise en œuvre de l'Accord de Djibouti et les questions liées à la transition. Dans les mois à venir, les débats tourneront autour des moyens de trouver un consensus sur la transition entre toutes les parties prenantes, ainsi que sur les nouveaux dispositifs politiques qui prendront le relais après août 2011.

Le processus constituant en est à la phase des consultations populaires. Vu le rôle capital que le Parlement fédéral de transition est appelé à jouer dans les consultations populaires, la Commission constitutionnelle fédérale indépendante a organisé avec des membres du Comité constitutionnel parlementaire un atelier à Nairobi, du 14 au 16 décembre, qui était destiné à informer les députés et à envisager avec eux les façons dont le Parlement pourra apporter son concours aux consultations dans le cadre du processus constituant.

Dans les semaines à venir, l'UNPOS assistera plus activement le Gouvernement fédéral de transition et les institutions, groupes et entités ouverts à un dialogue constructif et attachés à la paix. Comme il est prévu dans le cadre de la stratégie politique de l'UNPOS, nous allons coordonner les efforts internationaux afin d'aider les institutions fédérales de transition à mettre en place un cadre politique permettant au plus grand nombre possible de Somaliens de participer à l'initiative constitutionnelle en cours. Cela permettra au pays de disposer d'une autre option viable en sus de la transition actuelle.

D'ici là, il est essentiel de stabiliser la situation à Mogadiscio, sur le plan de la sécurité, pour préparer la voie aux forces gouvernementales et à l'AMISOM qui devront étendre l'espace politique au-delà de la capitale, de façon que le Gouvernement puisse se rapprocher de la population, assurer la prestation des services et créer l'espace politique nécessaire à la participation des autres groupes, en commençant par Mogadiscio et la région adjacente de Benadir.

À cet égard, la flambée récente de violence liée aux tentatives d'insurgés de prendre le contrôle de nouveaux territoires et de récupérer les zones contrôlées par le Gouvernement fédéral de transition est préoccupante. Le Gouvernement demande à l'ONU et à la communauté internationale de l'aider à assurer la prestation des services sociaux de base dans les zones sous son contrôle et dans les autres parties du pays. Une mise en œuvre rapide de la résolution 1964 (2010) est par conséquent essentielle pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie politique et faire face aux problèmes humanitaires en Somalie.

Dans cette optique, l'ONU s'efforce plus que jamais d'assister les institutions somaliennes de façon cohérente et intégrée, y compris par une présence plus discrète dans certaines régions de la Somalie. Au cours des derniers mois, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) et l'équipe de pays des Nations Unies ont été en contact régulier, au niveau tant des responsables que des fonctionnaires, afin d'assurer plus de cohérence et de coordination entre les entités des Nations Unies.

À l'avenir, il faudra revoir et améliorer les conditions d'emploi du personnel des Nations Unies en Somalie afin d'inciter les membres du personnel à venir travailler dans cet environnement difficile et dangereux. J'ai l'intention d'aborder cette question auprès des organes compétents de l'ONU et j'aimerais pouvoir compter à cet égard sur l'appui des membres du Conseil.

L'augmentation de ses effectifs permettra à l'AMISOM de disposer du personnel supplémentaire dont elle a grandement besoin pour mener à bien la première phase de ses opérations militaires et prendre le contrôle total de Mogadiscio. L'UNSOA, en étroite collaboration avec l'AMISOM, fait le nécessaire pour que le dispositif logistique qui devra accompagner le déploiement des 4 000 hommes supplémentaires soit en place avant le début de ce déploiement.

Cependant, comme les membres du Conseil le savent, il subsiste encore des lacunes importantes dans le dispositif d'appui des Nations Unies à l'AMISOM. Le remboursement des sommes dues au titre du matériel appartenant aux contingents ainsi que du soutien logistique autonome, en particulier, n'est pas

couvert par le dispositif d'appui logistique. Pour la réussite de la Mission, il est essentiel que ces coûts soient couverts intégralement par les contributions des États Membres versées au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'AMISOM. En outre, l'AMISOM a des problèmes importants de manque de matériel, qui la rendent moins apte à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées. Les États membres de l'Union africaine pourraient également avoir besoin d'assistance pour mobiliser les unités spécialisées d'appui dont la Mission a besoin.

Tout en complimentant les États Membres pour l'aide bilatérale qu'ils ont apportée jusqu'à présent aux pays fournisseurs de contingents, j'en appelle à une aide encore plus importante de leur part afin que l'on puisse faire face aux dépassements de budget pour l'acquisition du matériel ainsi qu'aux besoins de formation des unités spécialisées d'appui, et continuer en outre à les assister.

Je suis également heureux d'annoncer que l'AMISOM est de plus en plus consciente de la nécessité de protéger les civils dans les zones de conflit. Elle a également accepté de se charger des enquêtes sur les incidents dans lesquels ses troupes sont mêlées et qui ont fait des victimes civiles.

Le Gouvernement doit faire face à la tâche redoutable que représente la constitution d'une armée et d'autres organes de sécurité en plein conflit. Dans l'immédiat, il est nécessaire d'encadrer et d'établir d'urgence une structure de commandement et de contrôle en formant un corps d'officiers compétent. L'absence prolongée de structure de commandement nuit à la discipline et au moral des troupes. Deux pays de la région ont proposé leurs services pour la formation d'officiers et de sous-officiers. Je demande à nos partenaires de bien vouloir les soutenir sur ce plan. Je remercie tous ceux qui ont versé des contributions au Fonds d'affectation spéciale et dans le cadre de la coopération bilatérale, en vue d'appuyer les institutions de sécurité somaliennes, en particulier la police. Ces contributions seront essentielles pour développer ce secteur.

En outre, il faut traiter d'urgence la question de l'accueil et de la réinsertion des déserteurs. J'encourage le Gouvernement fédéral de transition à prendre les mesures qui s'imposent pour l'accueil des combattants de plus en plus nombreux qui font défection et quittent les rangs des insurgés. À titre prioritaire, nous nous employons toujours à mettre en route et à coordonner l'action interinstitutions destinée à faire face au phénomène des défections des anciens effectifs d'Al-Shabaab. Je demande à la communauté internationale d'appuyer ces efforts pour affaiblir les insurgés.

Le phénomène de grave sécheresse que nous connaissons actuellement en Somalie est source de grave préoccupation car les averses attendues n'ont pas été au rendez-vous dans la plupart des régions du pays. Déjà, deux millions de personnes sont touchées et ce nombre ne devrait faire qu'augmenter à mesure que les réserves en eau s'amenuisent, que le bétail est décimé et que les déplacements de populations deviennent plus massifs. Pour venir en aide aux populations touchées par la sécheresse, l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie a utilisé 4,5 millions de dollars du Fonds humanitaire commun pour les secours d'urgence, sur les postes prioritaires de l'eau, de l'assainissement, de l'alimentation et de la santé, et a appelé toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire.

Quinze autres millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires ont été également consacrés aux interventions intéressant le problème de sécheresse étant donné que le nombre de personnes touchées risque d'augmenter. La chaîne d'acheminement des denrées alimentaires du Programme alimentaire mondial s'interrompra dans trois mois, faute de financements suffisants : le déficit atteint 40 millions de dollars.

Dans le cadre des efforts déployés par l'UNPOS pour faire face au problème de la piraterie, j'ai eu des entretiens constructifs avec le Conseiller spécial du Secrétaire général pour les questions juridiques liées à la piraterie au large des côtes somaliennes, M. Jack Lang, qui doit soumettre prochainement ses recommandations. À l'UNPOS, nous avons mis sur pied une équipe spéciale de lutte contre la piraterie chargée d'appuyer les efforts internationaux et régionaux de lutte contre ce phénomène et le vol à main armé au large des côtes somaliennes. Toutefois, l'UNPOS doit encore obtenir des moyens supplémentaires pour pouvoir jouer un rôle actif dans ce domaine. Nous nous efforcerons de mener la lutte contre la piraterie à tous les niveaux en conjuguant la dissuasion, les poursuites au pénal et le traitement des causes profondes sur terre. Nous avons l'intention de commencer par relancer le Mécanisme de coopération de Kampala entre le Gouvernement fédéral de transition, le Puntland et le Somaliland.

J'aimerais pour terminer exprimer ma profonde gratitude à la communauté internationale pour l'appui qu'elle continue d'apporter à la Somalie dans sa quête de paix et de stabilité durables.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mahiga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mohamed Abdullahi Mohamed, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie.

M. Mohamed (Somalie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur, le Président, d'avoir assumé la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. J'aimerais aussi rendre hommage à la présidence du Conseil pour le mois dernier pour sa direction avisée.

Je sais gré au Conseil de sécurité du privilège qui m'est accordé de prendre la parole devant lui et je saisis cette occasion pour lui rendre compte des progrès enregistrés par notre nouveau gouvernement au cours de ses 50 premiers jours, et de quelques faits cruciaux concernant la situation humanitaire et la situation générale en Somalie.

Notre message reste ferme et clair : nous nous concentrons sur la sécurité, la réconciliation, les tâches de transition telles que la poursuite du processus constitutionnel, l'aide humanitaire et une gouvernance efficace, transparente et responsable. Nous espérons nous être mués sous peu en un gouvernement stable et sûr capable de répondre aux besoins de notre population et de lui fournir les services qu'elle requiert. Nous voulons offrir à notre entreprenante population la possibilité de retourner au pays et de prospérer dans les affaires comme elle l'a fait partout dans le monde.

S'agissant des questions de sécurité, nos forces, appuyées par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), sont en train de remporter la bataille de la sécurité. Si mesurée et graduelle qu'elle soit dans sa progression, la sécurisation du périmètre, à Mogadiscio, s'étend de jour en jour. C'est caractéristique du conflit urbain, où la protection des civils compte autant que l'expulsion des insurgés. Environ 60 % de la ville de Mogadiscio est clairement sous contrôle du Gouvernement, tandis que 80 % de la population réside maintenant dans notre zone, et c'est à cette aune que nous mesurons véritablement notre succès. La population de Mogadiscio a voté massivement avec ses pieds en venant s'installer dans les parties les plus sûres de la ville contrôlées par le Gouvernement.

En outre, nous commençons à constater une augmentation du nombre des jeunes combattants d'Al-Shabaab qui se rendent aux forces gouvernementales et de l'AMISOM. Sept jeunes sont ainsi venus se livrer au Gouvernement la semaine dernière encore. Beaucoup sont manifestement affaiblis, affamés et en état de détresse. Des récits alarmants nous parviennent sur l'oppression qu'on ferait subir à ces jeunes, et nous savons très bien que toute une génération de jeunes Somaliens risque de rester durablement marquée sur les plans émotionnels et psychiques si nous ne parvenons pas à mettre rapidement un terme à cette violence.

Les renforts de 4 000 soldats qu'il a été décidé d'envoyer à l'AMISOM, ce dont nous sommes très reconnaissants au Conseil, auront un impact spectaculaire sur ce processus, et nous attendons avec empressement leur déploiement le plus tôt possible.

Dans ses 50 premiers jours d'existence, notre gouvernement a déjà procédé dans l'ouverture et la transparence la plus totales au versement de la première solde mensuelle de nos soldats. Nous sommes disposés à poursuivre ces versements chaque mois, et nous mettons en place des systèmes aux fins de créer un fichier biométrique complet de nos forces d'ici quatre mois. Ce geste de transparence en matière de gouvernance suffit à renseigner sur nos intentions.

Nous attendons à Mogadiscio en février le retour de 940 soldats qui ont terminé leur formation en Ouganda, sous l'égide de l'Union européenne, et un nouveau contingent de recrues s'apprête à partir.

S'agissant des derniers aspects de la question plus large de la sécurité, notre conseil des ministres a longuement débattu de la question des tirs indirects et des pertes civiles. Les incessantes allégations qui sont faites et l'effet qu'elles ont sur l'opinion publique sont des problèmes auxquels il faut s'attaquer. Nous restons aux côtés de l'AMISOM qui, nous le savons, mène ses opérations militaires avec intégrité et discipline. Toutefois, nous devons, ensemble, faire davantage pour réduire les dommages et les pertes humaines accidentels, mieux contrôler l'utilisation des tirs indirects et contrer la propagande ennemie qui veut faire croire à notre population qu'elle est la cible de tirs aveugles.

Nous avons reconnu la nécessité de mettre en place un comité conjoint avec l'AMISOM au niveau du Conseil des ministres qui travaillerait avec le commandant de la Force de l'AMISOM à établir la communication et à maintenir les protocoles dans le cadre desquels nous devons tous agir. La politique la plus avisée consisterait, bien sûr, à se donner les moyens d'éjecter complètement Al-Shabaab de Mogadiscio, ce qui éliminerait toute nécessité de procéder à des tirs indirects dans la ville.

Il est indéniable que la tâche la plus importante à effectuer dans le cadre de la transition est de terminer la rédaction de la nouvelle constitution de notre pays. Pour que cette constitution puisse être investie d'une absolue légitimité et d'une autorité contraignante, tant le processus que la teneur finale de cet instrument devront être irréprochables et servir uniquement les intérêts du peuple somalien.

Un important pas a été fait dans le processus constitutionnel le mois dernier avec l'accord donné par le Parlement à la nomination de 15 membres supplémentaires à la commission constitutionnelle indépendante. Nous avons demandé à la commission d'accélérer ses travaux et d'élargir ses consultations. Nous avons demandé à des constitutionnalistes, des juristes, des théologiens et des spécialistes de la culture somalienne d'examiner le projet de constitution en même temps que la commission indépendante. Nous voulons être prêts à passer à la prochaine étape, celle de l'adoption du texte au Parlement, puis aux consultations populaires, dans les tous prochains mois. La constitution est un document tellement important, dont les incidences seront si profondes sur l'avenir de notre peuple et de notre pays, qu'il est indispensable que nous prenions le temps nécessaire pour bien nous acquitter de la tâche, sans avoir à faire cas de pressions extérieures artificielles.

À deux reprises ce mois-ci, j'ai dépêché des délégations de haut niveau dans la région de Galguduud et dans le Puntland. Dans les deux cas, nos délégations ont réussi à calmer les différends qui menaçaient de déstabiliser ces régions. Nous continuons de maintenir ouvertes les voies de communication avec toutes les communautés du pays et poursuivons le processus de consolidation de la paix et de réconciliation. Ahlu Sunnah Waj Jama'a et le Gouvernement ont de bonnes relations. Ahlu Sunnah Waj Jama'a fait partie du Conseil des ministres, et ses membres occupent des positions clefs, comme par exemple le poste de commandant adjoint de l'armée somalienne.

Notre gouvernement reconnaît le besoin pressant de réaliser des progrès immédiats sur la voie d'une gouvernance ouverte et transparente. J'ai adopté, au début de notre administration, un certain nombre de mesures visant à établir des normes et à annoncer clairement nos intentions. Le Cabinet a signé un code déontologique et fait une déclaration intégrale de ses biens. Une commission anticorruption a été mise en place. Elle a le pouvoir d'examiner les procédures et les décisions du Gouvernement. Les déplacements des ministres ne peuvent être effectués qu'avec mon consentement, et un registre complet des biens et des véhicules du Gouvernement est en cours d'établissement. Notre gouvernement est déterminé à œuvrer pour le bien de Mogadiscio et de la Somalie, et c'est là que vous nous trouverez.

Notre cabinet a présenté un budget complet – que le Parlement a approuvé – détaillant toutes les dépenses du Gouvernement pour 2011. Les ministres se sont vu allouer leur budget pour l'année, la priorité étant accordée au paiement des fonctionnaires. En novembre 2010, le port de Mogadiscio a collecté et déposé à la Banque centrale de Somalie des recettes records s'élevant à plus de 2 millions de dollars. C'est la recette mensuelle la plus élevée de ces 20 dernières années.

La transparence et la responsabilisation sont les mots d'ordre de notre gouvernement. Les experts techniques au sein du Cabinet ont immédiatement trouvé des moyens d'appliquer de bons processus et une bonne administration; d'enregistrer les soldats et de les payer; de formuler, d'examiner et d'exécuter le budget; et d'instituer de nouvelles mesures de transparence et de responsabilisation au sein du Gouvernement. Il existe un grand nombre de processus simples mais probants que nous pouvons mettre en pratique pour inspirer la confiance. Ce n'est qu'un début, mais en 50 jours, nous en avons fait davantage que ce qui avait été fait avant nous. Le Gouvernement fédéral de transition a besoin de l'assistance budgétaire de la communauté internationale pour assurer la prestation de services à ses citoyens.

Le succès s'est accompagné et continuera de s'accompagner de toute une série de conséquences problématiques. Comme nombre de membres du Conseil le savent, la Somalie subit une sécheresse qui pourrait être dévastatrice. L'agriculture est au bord de

l'effondrement. Une crise se profile alors que 2 millions de personnes sont menacées par la famine. Le Gouvernement a commencé à fournir de l'aide aux personnes déplacées et aux pauvres dans toute la mesure de ses moyens dans les zones qu'il contrôle. Nous avons également trouvé le moyen d'établir des communications avec les régions contrôlées par les rebelles et de leur procurer de l'aide. Nous avons appelé les Somaliens à s'entraider, et les entreprises et les membres de la diaspora à faire des dons et à aider leur famille élargie.

Nous apprécions le don généreux de 149 tonnes d'aliments que nous ont fait nos frères et amis des Émirats arabes unis. Nous les en remercions et demandons à d'autres d'en faire autant. Les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales doivent arriver au plus vite à Mogadiscio et aider à organiser la prestation de service et la fourniture de l'aide humanitaire. Il faut également traiter, sur le long terme, des questions de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Les personnes qui ont échappé à la terreur d'Al-Shabab ont besoin de toute notre aide, et elles la méritent.

Nos forces, de concert avec l'AMISOM, contrôlent la situation en matière de sécurité. Le Gouvernement fait montre d'un esprit d'ouverture, la police est en période de formation, le maire nettoie et organise la ville, et la population est prête à prendre un nouveau départ. Nous sommes tous prêts à coopérer avec l'ONU. À l'heure actuelle, l'AMISOM est le seul agent de l'aide internationale qui opère à Mogadiscio. Elle ne peut pas continuer à assumer seule le poids de la stratégie militaire, de la sécurité, du mentorat et de la formation de la police, de l'aide médicale et de l'assistance humanitaire. Elle a besoin d'aide, et elle en a besoin tout de suite. Nous avons besoin d'aide et nous en avons besoin tout de suite.

La communauté internationale débat sans doute déjà de l'avenir du Gouvernement en Somalie après le mois d'août de cette année. Nous n'avons pas l'intention de rester passifs dans ce débat, et nous ne cesserons de démontrer, d'ici au mois d'août, que nous sommes un Gouvernement légitime et efficace. Nous convenons que la communauté internationale a besoin d'un partenaire fiable avec lequel elle puisse travailler. Nous serons ce partenaire. Nous montrerons que nous avons un programme transparent et cohérent pour l'avenir et que, en dépit de circonstances extrêmement difficiles, nous avons jeté les bases d'un gouvernement sûr. Notre développement politique ne sera pas toujours beau à voir, mais si elle se voit accorder le temps nécessaire dans un environnement sûr et si elle reçoit l'appui de la communauté internationale pour remédier à la crise humanitaire, la Somalie extirpera la Somalie de sa période la plus sombre.

Enfin, je voudrais saisir la présente occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, l'Ambassadeur Augustine Mahiga, pour le travail extraordinaire qu'il est en train d'accomplir, coopérant avec mon gouvernement pour instaurer une paix et une stabilité durables en Somalie.

Le Président (*parle en anglais*) *:* Je remercie le Premier Ministre de la Somalie pour sa déclaration.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.